

## Favoriser l'égalité dans les cours de récréation

### 1. Les faits – un espace inégalitaire

De plus en plus d'études ou d'analyses des usages des cours de récréation montrent que la grande majorité de l'espace est utilisé par peu d'enfants ou de jeunes. Les jeux de ballon et en particulier le football monopolisent souvent une large partie de la cour et occupent le centre de celle-ci.

En France, Edith Maruéjols a fait de nombreux travaux sur ce thème, tant académiques (doctorat) que pratiques, prenant en compte notamment le point de vue des enfants. Elle met en évidence que dans les cours de récréation, si aucune règle n'est instaurée, 20 % des garçons occupent 80 % de la surface en s'appropriant l'espace central pour jouer au foot. Les filles ne sont pas les seules à en pâtir, « les garçons qui ne sont pas performants au ballon » sont eux aussi relégués. Elles (et ils) perçoivent les grands espaces centraux comme leur étant « interdits », et se relèguent du coup dans les marges qui leur sont « laissées ». Cette « géographie de la cour de récréation très sexuée » a également été mise en évidence en 2016 par le Haut Conseil à l'égalité entre les hommes et les femmes (Paris). Pour Maruéjols, il est important d'apprendre aux enfants à partager l'espace dès l'école, à commencer par ce micro-espace public qu'est la cour de récréation.

Une enquête de l'Unicef, publiée en 2018, montre le peu de relations entre les élèves de sexe opposé dans les cours de récréation de l'école et du collège. Selon cette étude, la cour de récréation reste un espace difficile à partager pour les garçons et les filles (de 6 à 18 ans), car priorité est le plus souvent donnée aux jeux des garçons et que l'amitié filles-garçons ne va pas de soi. Ce qui n'est pas sans influencer sur le climat scolaire, car l'absence de mixité renforce les stéréotypes sur le sexe opposé et les possibilités de conflit.

De nombreuses recherches mettent en évidence comment le genre structure la ville, les déplacements ou des espaces en particulier. Les espaces sont régis par un rapport de domination de genre présent depuis plusieurs siècles et il faut une action ciblée pour faire évoluer cette situation. La ville, mais aussi les espaces tels que les cours d'écoles, est pensée et agencée dans la perspective d'un homme ou d'un garçon ou de comportements « masculins ». Ces études montrent aussi comment ces espaces vont renforcer les normes de genre, ces identités de genre. A la conception genrée s'ajoutent des pratiques genrées. Les hommes / les garçons se sentent légitimes dans l'espace, ils sont encouragés à prendre des risques, à prendre leur place, aussi dans les attitudes et les postures, à utiliser l'ensemble de l'espace. Les femmes, et une partie des hommes ne correspondant pas aux stéréotypes dominants, adaptent leurs pratiques, se restreignent.

Dans ses recherches, Edith Maruéjols met en avant aussi l'inégal partage des espaces de loisirs qui s'adressent essentiellement aux garçons. Elle pointe aussi leur inégale valeur : les pratiques de loisirs des garçons sont survalorisées et sur-portées par les collectivités. Tout cela légitime la présence masculine dans l'espace public et a tendance à reléguer les filles à l'espace privé ou à l'espace scolaire.

Illustration en vidéo : <https://matilda.education/course/view.php?id=218>

Ces dynamiques sont très présentes chez les enfants, mais aussi chez les adolescent·e·s. Une recherche sur l'équivalent du niveau secondaire en France le montre notamment. Voici un résumé de travail d'Emmanuelle Gilles (professeure agrégée d'histoire-géographie, université Caen Normandie, 2021) : « Le temps et l'espace de la récréation au collège sont un cadre privilégié de l'observation des rapports de genre, lesquels sont en construction chez les collégiens et les collégiennes. L'acquisition d'un capital spatial, progressive au cours des quatre années du collège, est inégale selon le genre, selon l'âge scolaire et selon les individus. Le rôle de l'institution scolaire est crucial dans la régulation des rapports sociaux de sexe et dans l'accès à chaque élève aux équipements, notamment sportifs. »

## 2. Repenser la construction/l'organisation de l'espace

Lors du réaménagement d'une cour de récréation (ou de la construction d'un nouveau complexe scolaire), il est essentiel d'intégrer la question de l'utilisation de l'espace et de la mixité en particulier. Il faut prendre en compte les usages diversifiés pour que chacun·e trouve sa place, que ce soit en dynamiques de genre, mais aussi entre types d'activités et entre groupes d'âges si la cour est partagée par différents niveaux scolaires.

Dans le cas de la transformation d'une cour existante, l'observation et la prise en compte des pratiques est un élément clé. Les enseignant·e·s ou le personnel scolaire et parascolaire connaissent en général très bien l'utilisation des différents espaces et peuvent – pour autant qu'on les encourage dans cette grille de lecture – relever comment tel ou tel profils d'élèves utilisent quels types d'espace. Les enfants sont les expert·e·s, qui peuvent décrire leur utilisation de l'espace et les activités qu'ils ou elles y mènent. Les filles et les garçons peuvent aussi mettre en évidence ce qu'ils ou elles aimeraient pouvoir faire dans la cour de récréation et quels types d'espaces leurs plairaient. L'état des lieux permet de faire le constat de l'existant et de mettre en évidence qu'une réorganisation de l'espace est nécessaire pour plus d'égalité et de plaisir en faveur de l'ensemble des élèves, et pour éviter une monopolisation de l'espace par un petit groupe. La démarche participative a un rôle clé à jouer dans cette prise en compte puis dans la planification de la nouvelle cour.

Concrètement, différents aménagements sont possibles. Il est important de prévoir des zones pour différents types d'activités, plutôt dans l'action ou dans le calme. Il est souhaitable de varier la qualité des espaces pour créer des ambiances différentes, d'encourager les pratiques culturelles (par exemple des murs d'expression) ; de prévoir des sièges (naturels) pour lire...

Dans les espaces pour bouger et pour des jeux collectifs qui prennent de la place, il faut valoriser la possibilité de varier les styles d'activités. On peut considérer trois grands types de jeux : les jeux de ballon ou de balle, qui peuvent être issus de variantes relatives à un sport collectif. Le terrain utilisé comporte habituellement des limites définies. Les jeux de course et

de poursuite, qui demandent une rapidité de déplacement ou une vitesse de réaction pour récupérer un objet, fuir ou poursuivre un joueur. Les jeux d'habileté, qui se pratiquent surtout en petit groupe et impliquent davantage des habiletés psychomotrices telles que la coordination et l'équilibre.

Un point important à prendre en compte et à anticiper est la circulation dans la cour de récréation et entre les bâtiments. Comment les élèves se déplacent, par où doivent-ils ou elles passer pour atteindre certaines zones ? Souvent les filles font de larges détours pour ne pas « déranger » les garçons jouant ou présents dans l'espace central et éviter se faire embêter ou de prendre un ballon. Là aussi une attention particulière doit être apportée à l'utilisation genrée des espaces.

Voici deux exemples récents :

- La ville d'Yverdon-les-Bains a repensé la cour de récréation du Collège de Fontenay du point de vue du genre et va mener la même démarche progressivement dans la rénovation de tous ses préaux.
- La ville de Trappes (32 100 hab., Yvelines, France) mène une démarche pour rénover toutes ses cours d'école afin qu'elles soient favorables à l'égalité filles / garçons et aux différents usages de l'espace. Sont mis en évidence parmi les changements majeurs : les sports collectifs sont désormais interdits dans la cour centrale (lieu d'échanges et de rencontre), une cour « active » a été aménagée pour les sports collectifs et « les blocs sanitaires des filles sont plus grands que ceux des garçons pour éviter qu'elles ne voient leur temps de détente réduit parce qu'il y a la queue aux toilettes », décrit le conducteur d'opération. (<https://www.lagazettedescommunes.com/718029/ces-cours-decole-de-genrees-qui-favorisent-legalite-filles-garcons/>)

### 3. Proposer des activités diversifiées et mixtes

Le réaménagement de la cour de récréation ou de l'espace autour de l'école en général agit structurellement sur l'utilisation plus égalitaire de l'espace. A cet apport doit s'ajouter un travail de sensibilisation pour les enseignant-e-s et pour les animateurs-trices du parascolaire afin de favoriser plus d'égalité, ceci en particulier pour les enfants plus jeunes.

Il est aussi possible de sensibiliser les enfants à ces aspects, de leur faire prendre conscience de qui utilise quel espace et de pouvoir remettre en question les pratiques existantes. C'est avec les filles et les garçons qu'il s'agit de faire évoluer les pratiques vers un partage de l'espace et un usage plus égalitaire et plus mixte.

Le personnel scolaire et parascolaire peut aussi proposer des jeux ou des activités alternatives ou intervenir si un espace devient monopolisé par un seul type d'élèves. Un moyen très simple de faire évoluer les pratiques est par exemple de ne mettre à disposition des ballons ou balles qu'un jour sur deux. Pour d'autres idées d'activités, voir le chapitre 3.5.

Sources :

Bousquet D. et al. (2016) : « Formation à l'égalité filles-garçons : Faire des personnels enseignants et d'éducation les moteurs de l'apprentissage et de l'expérience de l'égalité ». Haut Conseil à l'égalité entre les hommes et les femmes, Rapport no 2016-12-12-STER-025. [https://www.haut-conseil-egalite.gouv.fr/IMG/pdf/hce\\_rapport\\_formation\\_a\\_l\\_egalite\\_2017\\_02\\_22\\_vf-2.pdf](https://www.haut-conseil-egalite.gouv.fr/IMG/pdf/hce_rapport_formation_a_l_egalite_2017_02_22_vf-2.pdf)

- Dru J.-M. (directeur de la publication), et al. (2018) : « Quel genre de vie ? Filles et garçons : inégalités, harcèlements, relations. Consultation nationale 2018 dès 6/18 ans. UNICEF France. Comité français pour l'UNICEF. [https://www.unicef.fr/sites/default/files/unicef-france-consultation-nationale-2018\\_.pdf](https://www.unicef.fr/sites/default/files/unicef-france-consultation-nationale-2018_.pdf)
- Gilles, E. (2021) : « La cour de récréation à l'épreuve du genre au collège », Géoconfluences. <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/dossiers-thematiques/geographie-espaces-scolaires/geographie-de-l-ecole/cour-recreation-genre>
- Maruéjols E. (2006) : « Loisirs des jeunes dans le secteur public : comment éviter l'exclusion des filles ? », Dans : « Mixité, parité, genre dans les métiers de l'animation », L'Harmattan
- Maruejols E. (2011) : La mixité à l'épreuve du loisir des jeunes dans trois communes de Gironde. Dans : Agora Débats Jeunesse, n°59, INJEP. p.79–91. [http://www.cairn.info/resume.php?ID\\_ARTICLE=AGORA\\_059\\_0079](http://www.cairn.info/resume.php?ID_ARTICLE=AGORA_059_0079)
- Raibaud Y. & Maruejols E. (2012) : Filles/garçons : l'offre de loisirs – Asymétrie des sexes, décrochage des filles et renforcement des stéréotypes. Dans : Ville Ecole Intégration Diversités, n° 167, p.86–91. <https://halshs.archives-ouvertes.fr/hal-00658958/document>